Compte-rendu réunion nationale des référents départementaux

Mercredi 28 Juin 2017 – Le Tremplin

Présents : 40 référents

Intervenants :

- M. Michel JOMIN, Vice-Président du Comité Régional Olympique et Sportif d'Île-de-France
- M. Jean-Michel BERLY, Référent administratif de la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives

---

10h00 : Début des échanges

Le Président de l'ANDES, **Marc SANCHEZ**, introduit la réunion des référents, relais privilégiés auprès des territoires.

L'ANDES souhaite être **présente et représentée** dans les commissions majeures relatives au sport et aux collectivités locales.

L'occasion de rappeler la répartition des référents sur l'ensemble du territoire, et de constater que l'ANDES est massivement **représentée** sur les départements.

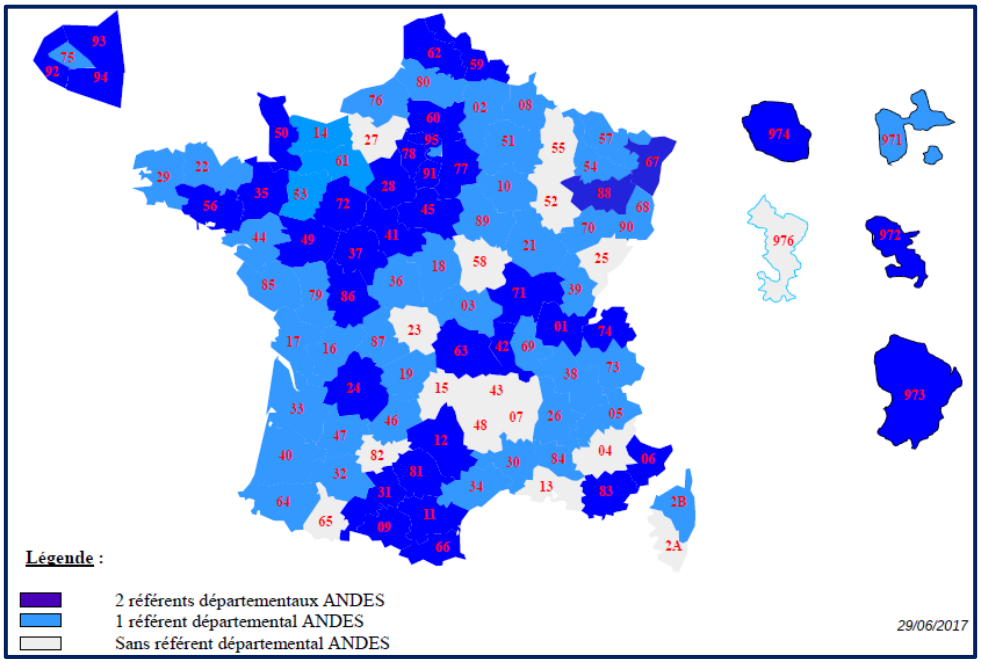

Il reste toutefois encore 15 départements sur lesquels l'ANDES ne dispose pas de référents…

Cette journée, entièrement dédiée aux référents, est notamment l'occasion pour eux de s'exprimer, d'échanger, de partager leurs expériences, leurs problématiques – ainsi que celles des élus de leur département.

Malick SENE, Référent 28 (Luce)

Roland CHAPRIER, Référent 67 (Mulhouse)

C'est également un temps important pour recueillir leurs sentiments sur les outils et actions misent en œuvre par l'ANDES pour les accompagner dans leurs missions quotidiennes de référents de l'association.

Frédéric LECLERC, Référent 37 (Montlouis sur Loire)

Frédéric PRAQUIN, Référent 60 (Noyon)

Marcel SIGISCAR, Référent 971 (Pointe à Pitre)

Quelques retours

- Suite à l'envoi de courriers de la part de l'ANDES à destination des institutions territoriales en lien avec le sport (CDOS, CROS, DDCSPP, DRJSCS, Préfectures) dont l'objet était de communiquer sur les référents et de favoriser ainsi leur identification.
  - Plusieurs élus ont été par la suite sollicités en qualité de référents départementaux de l'ANDES
  - Des rencontres ont été organisées avec les services du Mouvement sportif ou de l'Etat
  - Des référents ANDES participent à des conférences départementales ou régionales du sport, des schémas de développement départemental, des AG de CDOS (exemple des référents 974, 56, 77, 93).
  - <u>Certains restent toutefois encore isolés sur leur territoire</u>.
- Pour rappel, Franck TISON, Secrétaire Général de l'ANDES, est en charge de ce réseau des référents départementaux. Ce faisant, il est à votre écoute dans le cas où vous seriez confrontés à diverses problématiques.

Actions en devenir

- Lorsque le nouveau site web sera mis en ligne, une plateforme dédiée aux référents sera mise en place avec la possibilité d'y trouver du contenu dématérialisé (mallette du référent par exemple).
- Un temps de formation à l'ANDES, sur demande, peut être organisé pour tout référent qui en ressentirait le besoin. Ainsi, nous pourrions lui apporter les solutions et les informations nécessaires pour remplir ses missions de référent de l'association.
- Poursuivre les relations avec les différentes commissions territoriales afin de pouvoir y être représentée par la biais des référents (groupe de travail ADMF, commission pour la DETR, etc.)
- Suite du recueil de « Paroles du référent » afin d'offrir de la visibilité à nos référents sur nos supports de communication (Bulletin d'Information, Lettre d'Information)
  ➔ Objet : recueillir des témoignages qualitatifs de la part des référents concernant leur rôle, leurs actions, leurs motivations en qualité de relais de l'association auprès des territoires.

Partage d'expérience de M. Camille AUTRUSSEAU, Référent départemental 44

Dans le but de fournir un service de qualité dans le domaine du sport avec moins de moyens, **Camille AUTRUSSEAU** a sollicité les élus en charge des sports de son département pour recenser les projets en termes de rénovations et de constructions d'équipements sportifs.

Ainsi, il a pu avoir une vision d'ensemble des différents besoins qui lui a permis de dresser un inventaire et de mutualiser les appels d'offres et/ou d'achats.

Bilan : sur 270 villes contactées, 70 ont répondu favorablement à cette initiative (certaines ne menaient pas de projet sur la période).

Depuis, il y a eu 2 réunions entre élus, des visites de sites et d'équipements, des réunions sont également prévues pour les accompagner dans leur budget d'investissement.

Présentation des projets de l'ANDES à venir

La « Semaine du Référent »

- **But** : Communication + Identification des référents

- **Action** : Durant une semaine prédéfinie, organisation simultanée de réunions d'information sur plusieurs départements

- **Logistique** : Appel à candidature auprès des référents pour participer à cet événement

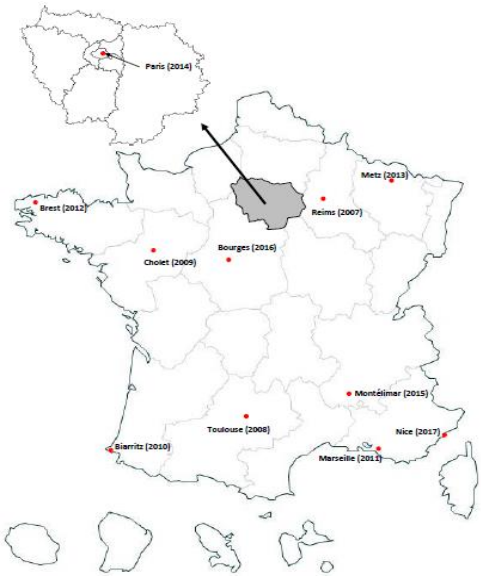

Répartition des AG depuis 2007

La « Tournée des Régions »

- **But** : Communication + Proximité + Développement de l'ANDES
→ Faire le tour des 13 Régions en 4 ans

- **Action** : Organisation de journées d'information thématiques durant un événement

- **Logistique** : Organisation en régie, avec possibilité d'externaliser certains aspects de la logistique

Congrès de l'ANDES – NICE – 05 et 06 Octobre 2017

- ✓ Penser à réserver votre hôtel : *attention aux deadlines pour les tarifs préférentiels !!*
- ✓ Penser à s'inscrire au Congrès : http://andes.caplaser.fr
- ✓ Salon Exposants : une clé de la réussite du Congrès → sollicitez votre réseau professionnel et personnel pour nous aider à trouver des entreprises !

12h00 : Buffet déjeunatoire en présence de

Madame Siraba DEMBELE, Capitaine de l'Equipe de France féminine de Handball

13h30 : Reprise des échanges

Point de vue sur les partenaires de l'ANDES

L'ANDES entretient plusieurs partenariats avec des acteurs nationaux menant des actions sur le sport, ou autour du sport.

Les points communs de ces partenaires ?

- ➢ Volonté de communiquer sur leurs actions auprès des territoires en faveur du sport
- ➢ Volonté de s'adresser aux élus, et notamment aux référents départementaux de l'ANDES, relais de l'association
- ➢ Volonté d'être présents dans les réunions d'information organisée par les référents sur leur département

➔ Ces partenaires disposent d'antennes territoriales que vous pouvez convier, selon l'ordre du jour et le contenu, dans vos réunions. Ainsi, cela permettra d'apporter des réponses concrètes et pratiques aux préoccupations des élus de votre département.

➔ Nécessité pour les référents de proposer un thème général, un ordre du jour de la réunion d'information afin d'être également plus attractif auprès des communes voisines.

M. Michel JOMIN, Vice-Président du Comité Régional Olympique et Sportif d'Île-de-France (CROSIF), explique comment l'ANDES, par le biais de ses référents sur la Région, a organisé des réunions mettant autour de la table services de l'Etat, représentants du Mouvement sportif, et Collectivités Locales.

Il semblerait qu'il y ait une véritable volonté mutuelle et réciproque de travailler ensemble au service du sport sur le territoire.

L'ANDES ne peut qu'abonder en ce sens, et encourage vivement ses référents à prendre attache avec les services de l'Etat et du Mouvement sportif sur territoire, auprès de qui ils ont déjà été introduits par courriers de présentation.

Pour information, depuis début 2017, plusieurs réunions entre les référents ANDES et le Mouvement sportif ont été organisées :

- Les référents de l'ancienne Région de Picardie avec le CROS Picard et les CDOS
- Les référents de la Région Île de France et le CROSIF
- Les référents de la Région Centre Val de Loire avec le CROS Centre

Intervention de **M. Jean-Michel BERLY**, Référent administratif de la Commission Fédérale des Terrains et des Installations Sportives à la Fédération Française de Football (FFF).

La FFF en quelques chiffres :

- 250 salariés, dont 4 composent ladite commission fédérale
- 800 bénévoles classent les équipements dans le cadre de cette commission
- 28 000 terrains extérieurs (environ 2 000 terrains synthétiques, 25 000 terrains en herbe)
- 250 M€ de chiffres d'affaires

terrain@fff.fr

Présentation des services de la FFF auprès des collectivités en matière de conseils sur le classement des équipements, et sur les pelouses.

Jean-Michel BERLY précise que le <u>classement d'un équipement</u> est valable <u>10 ans</u>

La Commission est composée de 2 groupes de travail : l'éclairage et les pelouses naturelles.

Quelques informations sur la Commission FAFA :
Fonds d'Aides au Football Amateur

- Aides à l'emploi
- Aides à la formation
- Aides aux financements d'acquisition de moyens de transports (bus pour les déplacements) jusqu'à 25 000 €
- Aides aux équipements : 9 à 9,2 M€ alloués à de la création de gazons synthétiques, de la sécurité, de l'éclairage, des mains courantes.

Le montant des aides évolue entre 100 € et 100 000 €. Les clés de répartition sont définies par les ligues et dépendent de critères prédéfinis (nombre de clubs, nombre de licenciés, etc.)

→ Certains ne consommeraient pas la totalité des crédits demandés
→ Estimation : 50 % ne demanderaient pas de crédits.

Réactions :

Mme Marie-Christine BARO (Lorient – 56) indique que la pelouse de son club de Ligue 2 a coûté 1,6 M€, que la Ville a dépensé 500 000 € pour la rénovation d'un terrain dans un quartier, et qu'aucune aide n'a été reçue car la ligue ne souhaitait pas prendre en compte ces projets. Cela reste donc très subjectif, et à la libre appréciation de la ligue…

M. Jean-Michel BERLY informe que des aides ont été annoncées pour le renouvellement des terrains synthétiques de premières générations. Il est possible de solliciter ces aides même si le chantier est avancé.

Pour toute demande : *terrain@fff.fr*

M. Franck TISON (Cherbourg – 50) dénonce les problématiques liées à la pratique du futsal.

M. Jean-Michel BERLY précise que la FFF nourrit la volonté d'accompagner la transformation de plateaux sportifs terrains de futsal (préaux inclus). A ce jour, peu d'aides ont été sollicitées.

M. Malick SENE (Luce – 28) pose la question des contrôles d'éclairage en période estivale qui implique la mobilisation de personnels à des heures tardives. Il souhaite également des précisions sur les aides de financement des terrains synthétiques hybrides.

M. Jean-Michel BERLY explique que ce sont des bénévoles qui effectuent ces contrôles d'éclairage et qu'ils ne peuvent venir que lorsqu'ils sont disponibles. La seule solution serait d'inscrire dans les règlements les conditions de contrôles des éclairages.

Concernant le financement des terrains en « pelouse naturelle renforcée » ou en « pelouse à substrats renforcés » (termes définis par M. BERLY), il conseille de ne pas en utiliser pour des terrains « classiques », fortement utilisés. En effet, il s'agit d'horticulture impliquant un entretien méticuleux et expansif.

La création d'un terrain en pelouse renforcée est à minima d'1 M€, auquel vient s'ajouter des frais d'entretien tels que la luminothérapie et une tonte fréquente.

Des exemples :

- Paris (PSG – L1) : 800 000 €/an d'entretien
- Lorient (L1 2016-2017) : 250 000 €/an d'entretien
- Nantes (L1) : 150 000 €/an d'entretien → montant minimal.

M. Cédric CHAUVIERRE (Le Mesnil Saint Denis – 78) demande quel niveau d'aides est-il possible de solliciter pour la création d'un terrain synthétique d'un montant de 600-800 000 € ?

M. Jean-Michel BERLY annonce des aides habituelles à hauteur de 10 % HT, soit une moyenne de 40 000 €.

Selon lui, il y aurait entre 150 et 200 création de synthétiques par an qui seraient accompagnés par la FFF.

M. Camille AUTRUSSEAU (Bouaye – 44) questionne sur les relations entre le niveau national et les services territoriaux. En effet, il entretient des relations conflictuelles avec la ligue sur son département, car d'une part la ligue n'accompagne pas beaucoup de projets (plus de 100 terrains synthétiques). D'autre part il y a la possibilité de financer 50 % de terrains de football 5*5, or ne sont pas pris en compte dans ces aides tous les frais annexes (mises aux normes, etc…). Cela implique un investissement massif de la collectivité.

M. Daniel GRENET (RIOM – 63) rappelle que les équipements sportifs sont certes majoritairement municipaux, mais qu'ils appartiennent en quelque sorte également aux usagers. A ce titre, la Fédération doit sensibiliser ses clubs sportifs à l'entretien de ces équipements car de nombreux abus et actes de vandalismes sont constatés.

Quelques témoignages

M. Jacques PAIRO (Narbonne – 11) : mise aux normes du stade de rugby dans le cadre du *Label Stade* → 1,4 M€

M. Soufiane SANKHON (Orléans – 45) : le club de handball a été promu de National à Ligue 2 → 6 M€ d'accompagnement financés par le Conseil Régional, le Conseil Départemental, et la Ville.

La réfection des sièges dans le gymnase a coûté 60 000 €.

Il pointe du doigt la « dépendance » des clubs professionnels à la redistribution des droits télévisuels. Selon lui, les fédérations sont en difficultés, et il ne faut pas associer constamment les ligues professionnelles avec les fédérations.

Au sujet de la redevance d'utilisation des équipements publics, il est nécessaire de considérer l'ensemble des paramètres avant de prendre une décision.

M. Dominique ESTIENNES (Directeur des Sports de Paris) indique qu'il faut absolument tenir compte des différences entre les disciplines sportives lorsqu'il s'agit d'établir une règle pour la redevance.

M. Patrick APPERE (Brest – 29) précise que la situation est très disparate sur l'ensemble du territoire, et qu'il est important d'évoluer sur le football au niveau de la Ligue 1 et 2.

M. Franck TISON (Cherbourg – 50) évoque également le TOP 14 en rugby.

M. Jean VUILLERMOZ (Personne Qualifiée) rappelle que le football et le rugby sont eux-mêmes différents. Le problème est qu'il s'agit d'une décision politique. En effet, la Ville peut décider d'accompagner de manière plus importante un club qu'elle estime comme « vitrine » pour l'image et la notoriété de la commune.

Ce fait est d'autant plus visible que les sports collectifs attirent davantage la lumière que les sports individuels dont les athlètes représentent davantage leur nom que leur ville. Dès lors, la reconnaissance et l'identification ne sont pas identiques.

M. Marc SANCHEZ informe que l'ANDES a le projet de dépêcher une délégation pour observer le fonctionnement et la gestion du sport sur le plan local dans les pays limitrophes.